

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2018

### **Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 16 juillet 2018, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Clémence Nadeau, Sylvie Gingras et Suzanne Aubre, conseillères, ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

#### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire.

#### ORDRE DU JOUR

1. Demande de dérogation mineure d'Annie Côté et Christian Olivier
2. Dépôt du projet de règlement pour modifier l'annexe B du règlement no 2018-176 relatif à la circulation et au stationnement
3. Adoption de la politique salariale
4. Souper 5 à 7 du Capitaine
5. Décompte progressif no 5 - Parc du Versant du Lac
6. Période de questions
7. Levée de la séance

#### **2018-07-241 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

#### **2018-07-242 Dérogation mineure de Christian Olivier et Annie Côté**

Attendu que Christian Olivier et Annie Côté ont déposé une demande de dérogation mineure pour l'installation de gazon synthétique sur une superficie d'environ 50 mètres carrés dans la bande riveraine localisée au 1173 rue Principale, sur les lots 327-10-6-3, 327-17-2-3 et 327-22-3, canton d'Halifax;

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande que ladite demande de dérogation mineure devrait être refusée;

Attendu que le conseil a donné audience à tout intéressé désirant se faire entendre;

Après délibérations, il est proposé par Jean-Paul Pelletier et résolu que la demande de dérogation mineure soumise par Christian Olivier et Annie Côté soit refusée pour les raisons suivantes :

- Elle va à l'encontre des objectifs du plan d'urbanisme, soit de maintenir et améliorer la qualité de l'eau par le contrôle et la réglementation dans la rive et le littoral;
- Elle va à l'encontre des objectifs liés à l'application des dispositions normatives applicables aux plans d'eau et à leurs rives, entres autres, elle ne favorise pas la conservation du caractère naturel des rives, du littoral et des zones inondables;
- Elle risque de créer un effet « boule de neige ».
- Un refus de la demande ne cause aucun préjudice sérieux aux demandeurs.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT POUR MODIFIER L'ANNEXE B DU RÈGLEMENT NO 2018-176 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT**

Monsieur Pierre-Alexandre Simoneau, conseiller, dépose un projet de règlement pour modifier l'annexe B du règlement no 2018-176 relatif à la circulation et au stationnement afin de permettre le stationnement du côté pair, à partir de l'entrée principale de la résidence du 466 rang 4 Nord sur une longueur de 200 mètres vers la résidence du 462 rang 4 Nord à compter du 15 juin jusqu'au 15 septembre.

**2018-07-243 Politique salariale 2018**

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu d'adopter la Politique salariale 2018 préparée par Pro-Gestion. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-07-244 Souper 5 à 8 du Capitaine**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'acheter 6 billets pour le Souper 5 à 8 du Capitaine qui aura lieu le 20 juillet 2018 dans le cadre des Fêtes du Lac William au coût de 25 \$ chacun et de rembourser le coût de 2 billets au conseiller Pierre-Alexandre Simoneau et d'acheter 2 billets pour le Souper lard et bœuf braisé qui aura lieu le 28 juillet 2018 dans le cadre du Festival du Montagnard de Vianney. Il est de plus résolu d'offrir aux employés municipaux une passe pour la fin de semaine des Fêtes du Lac William au coût de 25 \$ l'unité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-07-245 Décompte progressif no 5 - Parc du Versant du Lac**

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'accepter le décompte progressif no 5 pour les travaux exécutés au Parc du Versant du Lac et validé par Daniel Lapointe, ingénieur de SNC Lavalin et d'autoriser le paiement de 82 021.19 \$ (taxes incluses) à l'entrepreneur 9181-9243 Québec inc. (Excavation Pascal Binette). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 6 personnes présentes à la période de questions.

**2018-07-246 Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Suzanne Aubre et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 35. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.